

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 23 FEVRIER 2010 à 19 h.

PRESENTS : MM. LE BIHAN, FORTEAU, KOBIELA, GOURDES, Mme DEBRAY, Melle CLAIRET, MM. LAPIERRE, THOMAS, Mmes LE BRAS, GOUYET, M. ALUSSE (excusé, réunion extérieure, arrivé à 19 h 44), Mmes LE BRIS et MANGUET et MM. JOURDAINNE et PERCHERON (excusé, arrivé à 19 h 50).

PROCURATION : -- ABSENT EXCUSE : -- Convocation du 17 février 2010.

Secrétaire de séance à nommer : M. FORTEAU

La séance a été publique. Secrétaire de séance : M. FORTEAU

Le compte rendu de la séance antérieure a été adressé à chacun.

Il n'y a pas d'observation à formuler par les élus sur ce compte rendu, il est procédé à la signature du registre des délibérations.

ORDRE DU JOUR :

1) COMPTABILITE :

a) Mise en investissement de biens de moins de 500 € suite à l'acquisition de quatre armoires et d'étagères pour les nouveaux locaux de la mairie, en raison du déménagement pour cause de travaux de réhabilitation de la mairie.
Avis favorable.

b) Séisme à HAITI : Un courriel a été reçu de l'Association des Maires de France précisant qu'un fonds de concours a été ouvert aux collectivités souhaitant faire un don.

Vote-t-on une subvention ? VOTE : *POUR* 0 *CONTRE* 10 *ABSTENTION* 3

Après en avoir délibéré, le Conseil n'est pas pour le principe de distribuer l'argent du contribuable. Les administrés qui le souhaitent ont la possibilité de faire des dons à des associations diverses et de ce fait d'avoir une réduction d'impôts.

c) Préparation des Budgets : La réunion de la Commission des finances est fixée au JEUDI 25.03.2010. Les différents documents et informations seront envoyés en temps opportun.

2) URBANISME : Poursuite du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) avec validation du P.A.D.D. (Plan d'Aménagement et de Développement Durable).

L'imprimé a été adressé à chaque élu mais il en est donné lecture avant délibération :

Observations des élus sur le projet d'aménagement :

- Page 3 : chapitre 2 : 1^e paragraphe :prévoir en priorité le développement du tissu bâti au cœur du bourg ou dans son épaisseur.

- Plusieurs élus s'interrogent sur le bien fondé du terme «en priorité»

- Pour la 2^e phrase ci-dessus soulignée : ils précisent qu'une limitation du développement est imposée du fait du P.P.R.i. (voir le 4^e paragraphe de la page 3 du rapport du P.A.D.D.)

- Page 3 : chapitre 2 : 5^e paragraphe :

- Dans le paragraphe *protection des espaces naturels* des élus pensent que le mot «ou urbanisables» est à supprimer.

- Ce paragraphe est incomplet : Les élus souhaitent que soit ajouté à ce paragraphe *protection des espaces naturels* zone des Aulnaies, bords de l'Eure, digues, Fontaine Saint-Lin et ses abords, les Terres Noires : Les élus, à l'unanimité, veulent qu'il soit inscrit que ces différentes zones sont à protéger et que tout aménagement est à proscrire. En effet, la faune, la flore, les marécages et autres sont à conserver.

Validation lors d'un conseil ultérieur.

3) TRAVAUX :

a - **Enfouissement des réseaux 2009 :**

- Poursuite des travaux par France Télécom. Raccordement téléphonique réalisé le 22.02.2010. Les poteaux béton ont été retirés. Quelques lampes blanches ont bien été remplacées et maintenant sont identiques aux

autres. Travail très satisfaisant.

- Prochaines tranches à réaliser : rues du Pont Saint-Jean, du Petit Orme et des Montagnettes avec enfouissement de la ligne électrique moyenne tension. Ces travaux se feront sur plusieurs tranches. Le Conseil municipal sollicite le concours du S.D.E. pour la réalisation de cette prochaine tranche de 2011.

b - Réhabilitation et extension de la Mairie :

Tous les locaux concernés par les travaux ont été libérés et vidés. La mairie est donc transférée à côté de la bibliothèque au fond de la cour.

Commencement des travaux de toiture prochainement. Réunion de chantier cet après-midi puis tous les mercredis.

c - Assainissement collectif des eaux usées :

L'étude par le Bureau d'Etudes CETIG chez les particuliers est en cours pour les futurs raccordés de la 3^e tranche qui comprendra le raccordement du groupe scolaire.

(Nous venons encore d'avoir des problèmes d'écoulement. Il est très urgent de raccorder le groupe scolaire).

- Assainissement individuel des eaux usées :

Mise en place prochainement du contrôle des assainissements individuels. La liste des installations privées qui seront à contrôler doit être adressée à la Communauté de Communes qui a été chargée de cette compétence. Sont concernées toutes les habitations situées au dessus de la rue de Sorel et le *lavage autos* au centre commercial.

Prochaine réunion 23 mars 2010.

d - Travaux de voirie sur routes départementales :

Deux courriers ont été adressés au Conseil Général :

- Le 1^{er} concerne l'état de la rue des Sablons (rue du cimetière). Le revêtement est en très mauvais état. Lors de la réunion du 12 février 2010 avec les services départementaux de voirie, il a été indiqué au Maire que le revêtement de cette voie n'était pas programmé pour 2010 par le CG 28. Mais qu'il avait été pris note du courrier du Maire.

- Le 2^e concerne les Rues du Centre et d'Anet : avec en projet de réfection des trottoirs (à la charge de la commune) et ensuite de la voirie (à la charge du Conseil Général). Préalablement à tous travaux un comptage de véhicules et de vitesse et une demande de diagnostic de sécurité doivent être réalisés par le Conseil Général.

Pour gagner du temps, il est conseillé aux élus de faire intervenir un cabinet privé pour ces deux services. L'écoulement des eaux pluviales sera aussi à étudier.

4) PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : mardi 30 mars 2010 (vote du budget) mardi 18 mai 2010, mardi 29 juin 2010, mardi 7 septembre 2010.

5) ELECTIONS REGIONALES 14 et 21 mars 2010 :

Mise en place des permanences du bureau de vote. Les feuilles de présence sont confirmées et seront adressées à chacun prochainement.

6) Course cycliste PARIS-EZY S/EURE dimanche 28.02.2010 :

Organisation et mise en place de la sécurité par la mairie d'Ezy-sur-Eure et les communes traversées.

A Saussay, il y a 5 commissaires de course. Départ à Saint-Rémy les Chevreuses et arrivée à Ezy-sur-Eure vers 11 h 30.

7) QUESTIONS DIVERSES :

a - Courrier reçu de M. MARLEIX, Conseil général, précisant qu'il a été invité par plusieurs Maires du canton pour rencontrer les élus locaux.

Peut-on programmer d'inviter M. MARLEIX lors d'une réunion de travail ou d'un Conseil municipal ? Avis

favorable. Le Maire devant le rencontrer prochainement lui proposera les dates des prochains Conseils municipaux. Une autre date pourra être retenue.

b - Rappel : Pièce théâtrale « LA DINDE AUX MARRONS » à la salle des fêtes le S. 27.02.10.
Entrée gratuite, venez nombreux.

c - Installation d'une entreprise à Saussay : courrier reçu le 16.02.2010 de la Communauté de Commune au sujet de l'installation d'une entreprise : Société LOVELO. Fabrication de vélos.

Mais il est précisé qu'une autre entreprise, STRALFORS part à EPERNON.

8) TOUR DE TABLE :

a - Déviation par les Aulnaies : a-t-on eu réponse à notre délibération d'opposition à cette déviation ? Réponse négative.

Poursuivre et confirmer l'opposition :

- Lettre du maire à la population, sous enveloppe et coupon pour sondage.
- Faire venir les journalistes. Le Conseil est tout à fait CONTRE ce projet du Conseil général.
- En raison de la zone protégée, contacter une association « protection de l'environnement ».

b - Rond point rue de Sorel : il est toujours pris en sens inverse, c'est dangereux.

Voir si l'on peut faire installer une bordure centrale ou un autre aménagement pour éviter ces faits renouvelés.

c - Personnel communal : nouveau contrat en C.A.E. (*Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi*) à compter du 22.2.2010 au service restauration scolaire et diverses tâches sur la commune.

d - Voirie :

- Ilôts rue des Montagnettes : détérioration partielle lors du déneigement. L'entreprise va être relancée.
- « nids de poule » suite au dégel : ils sont rebouchés très régulièrement.
- Projet de création d'un sens unique impasse du Pâtis suite à la construction de maisons rue du Parc : Si cette installation était mise en place, plusieurs riverains de l'impasse du Pâtis s'interrogent sur les modalités d'accès à leur propriété.
Le Conseil municipal décide d'annuler ce projet qui créerait plus de problème que de simplification de circulation.
- Eclairage public : Actuellement l'éclairage public est allumé toute la nuit. Dans le cadre du développement durable, un élu a demandé d'éteindre l'éclairage public de 1 h à 5 h du matin. Un devis va être sollicité auprès du fournisseur ERDF et sera étudié lors d'un prochain Conseil municipal.
L'éclairage public sera laissé sur la partie entre Ezy-sur-Eure et Anet pour raison de sécurité au centre commercial.

e - Distribution du courrier intra-communal : Il est demandé que le courrier intra-communal soit distribué d'une autre façon, afin d'éviter les allées et venues du personnel et du véhicule communal. Un élu propose une distribution par les services de la Poste. Une étude financière lui est demandée.

f - Il est demandé que le personnel communal masculin respecte les horaires de travail.

g - Suite aux intempéries, il est demandé que de prévoir de commencer plus tôt lorsqu'il y aura une « alerte météo » afin de procéder au salage du sol. Des horaires spéciaux ont déjà été mis en place cet hiver.

h - En cas de travaux de peinture pour entretien des bâtiments : solliciter devis d'entreprises locales afin de libérer des heures pour la tonte des espaces verts et entretien de la voirie.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55.

Le Maire,

Jacques LE BIHAN